

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

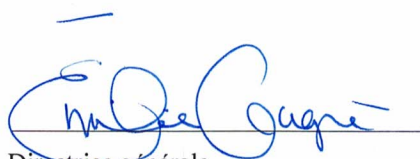
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,
(Directrice générale)

QUE : Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alfred tiendra sa séance extraordinaire du 21 décembre 2021 via plateforme vu les changements demandé par la santé publique. La séance sera enregistré et déposé sur le site internet de la municipalité. Si vous avez des questions, vous pouvez nous les transmettre par courriel à l'adresse suivante;

DONNÉ à Saint-Alfred ce 20^e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.

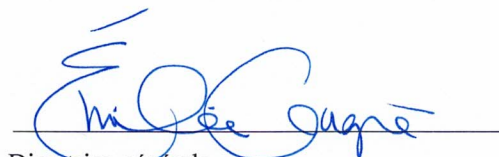


Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 20^e jour du mois de décembre 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : Site internet et sur le babillard extérieur du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.



Directrice générale